

PROCEDURE AVANT DE PARTIR :

*Installation au poste de conduite : Siège (dont l'appui tête) - Volant - Rétros - Ceinture et son réglage (et vérifier qu'elle soit bien tendue et non vrillée).

*Après la mise en route du moteur, vérifier et dire que les passagers sont bien attachés, qu'aucun voyant d'alerte signalant une panne n'est allumé au tableau de bord et que les portes sont bien fermées.

*Redire cette phrase après la vérification extérieure.

Moyen mémo technique : P/V/C (porte/voyant/ceinture).

POUR LES VERIFS : youtube- TAPER CHAINE AUTO-ECOLE STOP-DRIVE et vous aurez 15 vidéos à visualiser.

-POUR LE RESULTAT DU PERMIS DE CONDUIRE :

www.securiteroutiere.gouv.fr puis portail résultat du permis de conduire

-POUR LE SUIVI DE SON PERMIS :

*Un numéro de téléphone : 0 810 901 041

*Un site internet : permisdeconduire.ants.gouv

VOUS TROUVEREZ TOUS CES LIENS SUR NOTRE SITE INTERNET :

WWW.AUTO-ECOLE STOP-DRIVE.COM dans les rubriques suivantes :

-Examen et personnel de l'état

-Lien

LES ORIGINAUX : pour la constitution du dossier après la réussite à l'examen

-1 Photo d'identité (la e-photo avec l'identifiant internet).

-la carte d'identité du candidat.

-1 Justificatif de domicile de moins de 6 mois du candidat.

-**SINON** 1 Justificatif de domicile des parents de moins de 6 mois ou l'avis d'imposition avec la photocopie de la carte d'identité du parent en nom sur le justificatif.

-1 attestation écrite justifiant la domiciliation de plus 3 mois du candidat.

-l'assr 2.

-La jdc.

-le permis AM.

-le livret pour les conduites accompagnées.